



Contestation de paternité pour une fausse déclaration comploter

Par aîaîaî, le 29/11/2008 à 17:39

Mon enfant est victime d'une fausse déclaration de paternité en effet avec l'aide du père biologique un étranger à reconnu mon enfant sans m'avertir rn De peur, je me suis trouver bloquer en pensant que c'était une manigance pour que le vrai père puisse m'accuser d'avoir fait le coup dans son dos rn De plus il est possible que mon ex ai donner des papiers nécessaires à l'établissement d'une carte de séjour sans que je m'en appercoive rnrnPuis je etre informer si un passeport pour mon fils ou une carte de séjour est en cours de validation? rnrndoiois je informer un service de l'immigration? rn rnj'ai alerté le procureur de la république je ne sais que faire je suis dans l'attente la caisse d'allocation familiale me demande si mon fils a été reconnu je vais dire qu'une affaire est en cours AI JE LE DROIT rnrnmais je n'ai pas de réponse du procureur rndoiois je le relancer après 1 mois d'attente comment savoir ce quil envisage de faire? rnMERCI D'AVANCE